

Compte-rendu de la Commission Technique MRC du 05/11/2025

Présents : Samuel CAILLET, Olivier DELAUNAY, Sarah DUBUSSE, Ayrton GRANDVOINET, Virginie LAPOUGE, Hervé PEYSSY, Sébastien VIDEMONT.

Secrétaire de séance : Virginie LAPOUGE

Début de la réunion : 20H

1. Commission de sécurité.

A la demande du comité directeur de la FFMN, un membre de la Commission Technique MRC doit intégrer la commission de sécurité.

Ayrton GRANDVOINET représentera la CT MRC au sein de cette commission.

2. Défraiement des juges 2026

Afin de préparer le règlement financier 2026, le Président de la FFMN a demandé la présentation d'un budget prévisionnel pour le défraiement des juges.

Ce budget 2026 a été établi selon de nouvelles modalités de défraiement des juges qui se veulent plus équitables.

Actuellement les juges sont indemnisés à hauteur de 40€/jour quelque soit le nombre de courses jugées.

Présentation des nouvelles modalités de défraiement 2026 :

Les juges officiant au Championnat de France et à la Coupe de France Endurance seront indemnisés à hauteur de 10€ par série jugée et par finale.

Compte-tenu des responsabilités et du travail conséquent du juge principal (avant, pendant et après la compétition), celui-ci sera indemnisé pour l'ensemble des courses de la compétition (10€ par série et finale).

Ces nouvelles modalités de défraiement sont cohérentes et validées par l'ensemble des membres de la CT MRC.

Cette proposition sera soumise au vote du Conseil Fédéral le 8 novembre 2025.

Toutefois, il est indiqué dans le règlement financier 2026, transmis en amont de cette réunion aux membres du Conseil Fédéral, que le juge principal MRC sera indemnisé à hauteur de 40€/jour maximum.

Cet ajout n'a pas été indiqué au Directeur Sportif MRC et ne correspond pas à la volonté de la proposition initiale.

Le Directeur Sportif devra évoquer ce point et rappeler la position de la CT MRC lors du Conseil Fédéral du 8 novembre 2025.

Les membres de la CT sont disposés à travailler sur une nouvelle proposition, à condition que l'ensemble des éléments nécessaires (contraintes budgétaires, adéquation avec les autres sections,...) leur soient communiqués.

Cette transmission est indispensable pour élaborer des propositions cohérentes et adaptées.

3. Qualifiés au Championnat du Monde MRC Endurance

Sarah DUBUSSE et Sébastien VIDEMONT assureront la mise à jour du fichier des qualifiés au Championnat du Monde et contacteront les personnes concernées.

Pour ce faire, les résultats du dernier TF de Cestas sont à vérifier.

Virginie LAPOUGE s'en charge.

4. Demande de Jean DUBUSSE – 35cc CM

Jean DUBUSSE s'est inscrit en 35cc au Championnat de France mais cette course de 35cc n'a pas pu être organisée faute de concurrents.

Il demande, à ce titre, d'être qualifié d'office pour le Championnat du Monde dans la catégorie 35cc.

Décision de la CT : ***Demande accordée.***

Toute autre personne souhaitant participer au Championnat du Monde en 35cc doit se faire connaître auprès de Sarah DUBUSSE – dubusse.sarah@gmail.com

Si le nombre de candidats est supérieur aux places disponibles, une course de 35cc sera organisée au Championnat de France afin de déterminer les qualifiés pour le CM.

5. Team Leader au Championnat du Monde

Zuzka IVANCIKOVA s'est proposée comme Team Leader pour le Championnat du Monde MRC Endurance 2026 à Cestas.

Les autres candidatures éventuelles doivent être adressées à Sarah DUBUSSE – dubusse.sarah@gmail.com – avant le 30 avril 2026.

En cas de candidatures multiples, l'équipe de France procédera à un vote au Championnat de France en mai 2026 pour désigner le Team Leader.

6. Les RTS

Les RTS doivent être relus afin de vérifier si des modifications sont à apporter.

Ce point sera rediscuté lors de la prochaine réunion de la CT.

Question de la CT : La gestion des RTS relève-t-elle de la commission de sécurité ?

7. Calendrier MRC 2026

Eric CHADEFFAUD ne pourra plus s'occuper du calendrier des compétitions MRC.

Jean-Pierre HATTET a créé un nouveau fichier Excel destiné au recensement des compétitions.

Sarah DUBUSSE, Ayrton GRANDVOINET et Hervé PEYSSY se chargeront du calendrier des compétitions MRC.

8. Logiciel de comptage

Virginie LAPOUGE représentera la CT et sera l'interlocutrice d'Erich COSTA et d'Eric CHADEFFAUD pour faire remonter les demandes d'évolution du logiciel de comptage MRC.

9. Demande d'Alain PENEAU – Contrôle transpondeur

Suite à un problème de transpondeur au Championnat de France, Alain PENEAU a envoyé un mail demandant le contrôle systématique des puces (passage raquette et/ou boucle).

Le contrôle via la raquette n'est pas systématique mais peut être indicatif.

La raquette pourra être mise à disposition des concurrents qui souhaitent contrôler leur transpondeur.

Seul le contrôle par un passage sous la boucle est jugé fiable.

Lors des essais précédant les finales, les concurrents auront la possibilité de passer sous la boucle pour vérifier le bon fonctionnement de leur transpondeur.

Samuel CAILLET, Directeur Sportif MRC, rédigera un courrier en ce sens qui sera adressé à Alain PENEAU.

10. Problème comptage des tours

Le bon fonctionnement des transpondeurs est de la responsabilité des concurrents qui auront la possibilité de le vérifier.

Cependant, des dysfonctionnements techniques peuvent survenir (problème de boucle,...).

Le juge principal appréciera s'il convient de compter des tours manuellement.

En conséquence, en cas de dysfonctionnement, des tours pourront être ajoutés manuellement à la première manche, mais le problème doit être identifié et corrigé pour la manche suivante sans quoi les tours ne seront pas comptés.

11. Période Coupe de France

La période actuelle de la Coupe de France (septembre) peut être un frein à la participation des juniors, en raison de la proximité avec la rentrée scolaire.

Aucune autre période ne semble idéale (vacances d'été, autres courses nationales ou internationales, jours plus courts).

Une réflexion est en cours à ce sujet.

12. Prochaine réunion de la CT

Une réunion de la CT sera organisée d'ici fin novembre 2025 afin de préparer l'Assemblée Générale de la FFMN prévue le 13 décembre 2025.

Les licenciés souhaitant poser des questions ou formuler des remarques peuvent les transmettre à la Commission Technique afin qu'elles soient examinées lors de la prochaine réunion.

Fin de la réunion : 22H30